

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination sociale et adresse de la Société

C2C inc. (« C2C »)
2600, boulevard Laurier, bureau 855
Québec (Québec) G1V 4W2

2. Date du changement important

17 décembre 2007

3. Communiqué

Un communiqué de presse, en version française et anglaise, a été publié par Marketwire Canada, lesquelles versions sont jointes à la présente déclaration. La version française de ce communiqué a été publiée le 17 décembre 2007 et la version anglaise de ce communiqué a été publiée le 18 décembre 2007.

4. Résumé du changement important

C2C a annoncé une modification à l'entente avec David Andrès Machuca Granda basée sur les résultats de la vérification diligente et se dirige vers la clôture de la transaction.

5. Description circonstanciée du changement important

5.1 Description circonstanciée du changement important

C2C a annoncé qu'elle a complété la majeure partie de sa vérification diligente visant l'acquisition d'un intérêt de 50 % dans la mine Paraiso Bella Rica située en Équateur (la « mine Paraiso »). Aux termes des dernières discussions, les parties ont convenu qu'il était de leur intérêt respectif d'unir leur force afin de créer une entreprise en coparticipation non seulement pour exploiter la mine Paraiso mais également pour explorer et développer d'autres propriétés minières en Équateur. Le 14 décembre 2007, les parties ont signé une nouvelle entente modifiant la lettre d'intention intervenue le 22 mars 2007 telle qu'amendée le 20 septembre 2007.

C2C a annoncé qu'elle a convenu avec M. David Andrès Machuca, Granda (« Machuca »), en plus de l'entente visant l'exploitation de la mine Paraiso, d'acquérir 50 % d'intérêts indivis dans les propriétés minières PATRICA

couvrant 1100 hectares et CERRO De Oro 1 de 400 hectares toutes deux comprises dans le périmètre de 20x12Km exclusif à C2C.

Les parties ont également modifié les termes et conditions pour l'acquisition, par C2C, d'une participation de 50% dans la mine Paraiso. C2C devra (i) payer une somme de 2 250 000\$ US à la clôture et faire 3 versements trimestriels de 250 000\$ US; (ii) émettre à Machuca 6 millions d'actions ordinaires sur une période de 3 ans; (iii) payer sur 3 ans une somme additionnelle correspondant à 25% des bénéfices que recevra C2C de l'opération de la mine et (iv) investir une somme de 2 000 000\$ US pour augmenter la quantité de minerai extrait et améliorer la qualité du processus de récupération.

C2C devra, pour acquérir un intérêt indivis de 50 % pour chacune des propriétés Patricia et Cerro De Oro 1 (i) payer une somme de 200 000\$ US à la clôture et faire 3 versements annuels additionnels de 200 000\$ US; (ii) émettre 1 000 000 d'actions ordinaires de C2C dont 250 000 actions ordinaires à la clôture et 250 000 actions ordinaires à chaque année pour les 3 années suivantes et (iv) investir une somme de 2 500 000\$US en travaux sur chacune des propriétés au cours des 4 prochaines années.

Les parties ont donné instruction à leur conseiller juridique de compléter l'ensemble des documents requis pour la transaction afin de procéder à la clôture dans les meilleurs délais.

C2C a annoncé également que tous ses projets d'exploration au Québec se poursuivent selon les échéanciers prévus. C2C annoncera les résultats des forages en cours aussitôt qu'ils seront disponibles.

L'entente du 14 décembre 2007 est conditionnelle à l'approbation des autorités de réglementation compétentes.

5.2 Information sur les opérations de restructuration

N/A

6. Application des paragraphes 2 et 3 de l'article 7.1 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue

Non applicable.

7. Information omise

Non applicable.

8. Membre de la haute direction

Le nom du membre de la haute direction de C2C qui est bien renseigné au sujet du changement important est M. Richard Provencher, secrétaire de C2C, et son numéro de téléphone d'affaires est le (418) 640-4427.

9. Date de la déclaration

21 décembre 2007

C2C inc.

Par : (s) *Richard Provencher*

Richard Provencher
Secrétaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

www.c2c-exploration.com
Actions en circulation : 59 689 011

C2C ANNONCE UNE MODIFICATION À L'ENTENTE AVEC DAVID ANDRÈS MACHUCA GRANDA BASÉE SUR LES RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION DILIGENTE ET SE DIRIGE VERS LA CLÔTURE DE LA TRANSACTION

Québec, Québec, le 17 Décembre 2007: C2C inc. (TSX-V: CCN) (la « Compagnie » ou « C2C ») annonce qu'elle a complété la majeure partie de sa vérification diligente visant l'acquisition d'un intérêt de 50 % dans la mine Paraiso Bella Rica située en Équateur (la « mine Paraiso »). Aux termes des dernières discussions, les parties ont convenu qu'il était de leur intérêt respectif d'unir leur force afin de créer une entreprise en coparticipation non seulement pour exploiter la mine Paraiso mais également pour explorer et développer d'autres propriétés minières en Équateur.. Le 14 décembre 2007, les parties ont signé une nouvelle entente modifiant la lettre d'intention intervenue le 22 mars 2007 telle qu'amendée le 20 septembre 2007.

C2C est heureuse d'annoncer qu'elle a convenu avec M. David Andrés Machuca, Granda (« Machuca »), en plus de l'entente visant l'exploitation de la mine Paraiso, d'acquérir 50 % d'intérêts indivis dans les propriétés minières PATRICA couvrant 1100 hectares et CERRO De Oro 1 de 400 hectares toutes deux comprises dans le périmètre de 20x12Km exclusif à C2C.

Les parties ont également modifié les termes et conditions pour l'acquisition, par C2C, d'une participation de 50% dans la mine Paraiso. C2C devra (i) payer une somme de 2 250 000\$ US à la clôture et faire 3 versements trimestriels de 250 000\$ US; (ii) émettre à Machuca 6 millions d'actions ordinaires sur une période de 3 ans; (iii) payer sur 3 ans une somme additionnelle correspondant à 25% des bénéfices que recevra C2C de l'opération de la mine et (iv) investir une somme de 2 000 000\$ US pour augmenter la quantité de minerai extrait et améliorer la qualité du processus de récupération.

C2C devra, pour acquérir un intérêt indivis de 50 % pour chacune des propriétés Patricia et Cerro De Oro 1 (i) payer une somme de 200 000\$ US à la clôture et faire 3 versements annuels additionnels de 200 000\$ US; (ii) émettre 1 000 000 d'actions ordinaires de C2C dont 250 000 actions ordinaires à la clôture et 250 000 actions ordinaires à chaque année pour les 3 années suivantes et (iv) investir une somme de 2 500 000\$US en travaux sur chacune des propriétés au cours des 4 prochaines années.

Les parties ont donné instruction à leur conseiller juridique de compléter l'ensemble des documents requis pour la transaction afin de procéder à la clôture dans les meilleurs délais.

C2C est heureuse d'annoncer également que tous ses projets d'exploration au Québec se poursuivent selon les échéanciers prévus.. C2C annoncera les résultats des forages en cours aussitôt qu'ils seront disponibles.

L'entente du 14 décembre 2007 est conditionnelle à l'approbation des autorités de réglementation compétentes.

Au sujet de C2C

C2C Inc. est une société d'exploration minière basée au Québec avec des propriétés situées au Québec et au sud ouest de l'Equateur.

La Bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Pour de plus amples informations, prière de communiquer avec :

Noël Dubé, CEO

1 (418) 650-4171

noel.dube@c2c-exploration.com

www.c2c-exploration.com



NEWS RELEASE

For Immediate issue

www.c2c-exploration.com

Shares outstanding : 59 689 011

C2C ANNOUNCES A MODIFICATION IN THE AGREEMENT WITH DAVID ANDRÈS MACHUCA GRANDA FOLLOWING THE DUE DILIGENCE RESULTS AND IS HEADING TOWARDS THE CLOSING OF THE TRANSACTION

Quebec, Quebec, December 17, 2007: C2C inc. (TSX-V: CCN) (the “Company” or “C2C”) announces that it has completed most of its due diligence for the acquisition of 50% interest in the Paraiso Bella Rica mine situated in Ecuador (the “Paraiso mine”). After discussions, the parties have agreed that it was in the best interest of each of them to joint forces in order to create a joint venture not only to exploit the Paraiso mine but also to explore and develop other mining concessions in Ecuador. On December 14, 2007, the parties have signed a new agreement modifying the letter of intent concluded on March 22, 2007 as amended on September 20, 2007.

C2C is pleased to announce that in the agreement with Mr David Andrès Machuca Granda (« Machuca »), in addition to the exploitation of the Paraiso mine, it obtained the right to acquire 50% undivided interest in the PATRICIA mining property covering 1,100 hectares and CERRO De Oro 1, covering 400 hectares, both comprised in C2C’s 20x12 km exclusive property.

The parties have also modified the terms and conditions previously negotiated for the acquisition, by C2C, of a 50% participation in the Paraiso mine. C2C shall: (i) pay U.S. \$2 250,000 on closing date and make 3 quarterly installments of US \$250,000; (ii) issue 6,000,000 common shares on a 3 years period; (iii) pay, on a 3 years period, an additional amount corresponding to 25% of the benefits that C2C will receive from the mining operations and (iv) invest the sum of US \$2,000,000 in order to raise the ore quantity and improve the quality of the recuperation process.

C2C shall, in order to acquire 50% of undivided interest for each Patricia and Cerro De Oro 1 property (i) pay the sum of \$200,000 on closing date and make 3 quarterly installments of \$200,000; (ii) issue 1,000,000 common shares of which 250,000 common shares will be issued on closing date and 250,000 common shares each year for the 3 years to come and (iii) invest the sum of US \$2,500,000 for development purposes on each property for the next 4 years.

Both parties notified their legal advisor to finalize all required documents to close the transaction as soon as possible.

C2C is also pleased to announce that all its exploration projects in Quebec are on schedule. C2C will announce drilling results as they will become available.

The conclusion of the transaction is conditional to the approval of the competent Regulatory Authorities.

Concerning C2C

C2C Inc. is a Quebec base mineral exploration company with properties located in Quebec and in the South West part of Ecuador.

The TSX Venture exchange does not accept responsibility for the adequacy or accuracy of this press release.

For more information, please contact:

Noël Dubé, CEO

1 (418) 650-4171

noel.dube@c2c-exploration.com

www.c2c-exploration.com